

Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le janvier, se réunit à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Pierre LOVET, Maire.

**Secrétaire de séance** : Ludovic VINCENT

**Excusés** : Maxime Durand pouvoir à Sylvie Haller  
Sébastien Montfollet pouvoir à Sébastien Terrier  
Sébastien Ollagnier pouvoir à Isabelle Fournier  
Maud Pitault pouvoir à Alda Lacan  
Yoann Saugey pouvoir à Ludovic Vincent  
Sandrine Taramasz pouvoir à Isabelle Fournier

En début de séance M. Jean-Pierre LOVET, Maire propose une minute de silence, en hommage à M. Colliat, ancien conseiller municipal et adjoint qui nous a quitté.

## APPROBATION DE LA SÉANCE PRÉCEDENTE

Conseil municipal du 13 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Jean-Pierre LOVET informe de la mutation de Géraldine DUPIN, DGS au 1<sup>er</sup> avril 2022

### 1- POLITIQUE SALARIALE

Jean-Pierre LOVET

#### 1.1 Part santé

DEL202112001

Monsieur Jean-Pierre LOVET présente la participation santé qui sera travaillé et affiné en réunion de la prochaine commission finances.

*Il sera proposé au conseil municipal, après avis du comité technique du CDG38*

### 2- VOISINS VIGILANTS DE LA POPULATION : REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Présentation par Sébastien TERRIER

La commune vient d'adhérer au dispositif « voisins vigilants », pour une durée d'un an, soit une dépense de 1 200 €

Les avantages d'adhérer au dispositif pour la commune et les administrés sont notamment :

- Pas d'abonnement individuel pour les habitants, coût pris en charge par le biais de l'adhésion de la mairie.
- un meilleur service après-vente
- un dispositif manager par la commune, qui donne plus de garantie aux administrés
- la possibilité d'adhérer pour les personnes même sans ordinateur ou téléphone portables
- une modération possible par le dispositif, pour éviter les abus en tout genre et veiller au bon fonctionnement du dispositif.

Sébastien Terrier informe qu'il est possible et recommandé d'associer la gendarmerie. La brigade de gendarmerie de La Tour du Pin est plutôt favorable à cette association pour une meilleure réactivité.

La commune fera le nécessaire pour veiller à une communication efficiente

Question de Ludovic Vincent sur la modération : connaître les heures de validation des alertes.

Pour information 30 foyers s'étaient déjà abonnés avant l'adhésion de la commune.

### 3- GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

Sébastien TERRIER a suivi plusieurs webinaires sur la gestion différenciée organisés par la FREDON, fédération reconnue par l'Etat comme organisme à vocation sanitaire de préservation de l'environnement et du végétal.

Il fera suivre des vidéos de présentation à l'ensemble des membres du conseil, qui n'ont pu être diffusés.

La gestion différenciée consiste à ne plus traiter les espaces verts de la même façon. Importance de la localisation, impliquant une refonte des pratiques. De plus l'utilisation des produits phytosanitaires ne sera plus du tout possible.

Objectifs multiples :

- Lutte contre la pollution de l'eau
- Montrer l'exemple auprès de la population pour initier des nouvelles pratiques
- Se mettre en conformité avec les objectifs de la CC Vals du Dauphiné

Il rappelle qu'un premier inventaire a été dressé lors du mandat précédent. Cet inventaire devra être complété et mis à jour.

Cette démarche nécessite l'adhésion des agents en charge de la gestion et de l'entretien des espaces verts.

Le volet communication va être primordial : article dans la presse, sur les réseaux sociaux, affichage à proximité des massifs ...

Intervention de Jean-Pierre LOVET, Maire pour compléter les propos de Sébastien. Cette politique complète les démarches écocitoyennes de la commune, au restaurant scolaire, d'économie d'énergie, et les projets d'écocitoyen de l'école.

Question de Jean-Charles GALLET sur les dates de suppression de l'usage de produit phytosanitaires.

**CHANTIER POSTE** : Fin de chantier espéré pour le mois de février

**ADRESSAGE** : toujours en attente de la dernière livraison de panneaux pour le lotissement des Acacias.

**AMENAGEMENT ROUTE DE MORNAS / RD** : le projet de double chicane a été refusé par les services du départementales. Il leur a été demandé de réétudier le projet, avec une visite sur place. Mme Colliat a été informé de ce suivi. Il a été demandé aux riverains de faire un courrier au département pour appuyer le projet.

**ROUTE DE LA TOUR DU PIN / CARTALLIER** : début des travaux, pour une période de 2 mois (élargissements du trottoir, mise en place d'un plateau)

## AFFAIRES SOCIALES

Colette GRUFFAZ

**Bons de fin de Noël** : Maryline rappelle que la fin d'utilisation des bons de fin de Noël approche (fin janvier). Un rappel a été fait sur les supports et chez les commerçants.

**Ticket cinéma** : action du CCAS pour les jeunes très appréciée, réception de remerciements.

**Foyer de l'AFIPH** : la Directrice a renouvelé ses remerciements à la municipalité pour l'ensemble des actions mis en place avec les résidents.

## INFORMATION COMMUNICATION CONCERTATION

Isabelle FOURNIER

- Distribution du bulletin ce week-end
- Site internet présentation la semaine prochaine
- Préparation d'un montage photo pour un diapo. pour les vœux de la municipalité sur les réseaux
- Préparation d'une affiche dans les commerces sur les info.
- Formation proposée par la gendarmerie pour la gestion des situations compliquées avec Sébastien TERRIER, présentation de l'application gend-élus.

Mme MOREL gère le protocole sanitaire COVID à la lettre, en lien avec l'IEN.

Mouvement de grève du jeudi 13 janvier, suivi par la majeure partie des classes, seules 3 classes seront ouvertes. Le service minimum d'accueil ne pourra pas être mis en place compte tenu du contexte sanitaire et de l'obligation du non-brassage.

## INTERCOMMUNALITÉ

### CC Vals du Dauphiné :

- Nombreuses commissions annulées
- Ludovic VINCENT informe de la réouverture de la piscine de la Tour du Pin le 3 janvier, l'accueil des scolaires est assuré.
- Ouverture de la piscine des Abrets avec un espace détente au 1<sup>er</sup> avril, réflexion sur les tarifs en cours
- Eau et assainissement : les travaux sur la commune vont débuter prochainement
- Début des études commencées pour la station d'épuration
- 18 janvier diffusion d'un documentaire sur l'agriculture
- Demande de la Présidente pour que le Maire puisse intégrer le bureau du Syclum.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**Fibre** : Sébastien a relancé pour avoir un RDV en mairie et avoir des informations précises et un phasage du déploiement.

La commune a fait le choix d'une adhésion à Alsatis pour régler en partie les gros problèmes de connexion internet, en l'attente de la fibre.

**Recensement de la population** : collecte du 20 janvier au 19 février 2022

**Agression du commerce Vival** : conformément à la réglementation, les vidéos ont été mis à disposition de la gendarmerie.

**Maison de santé pluridisciplinaire** : RDV avec l'ensemble des praticiens. Suite à cette rencontre une négociation a été demandée auprès de la SEMCODA pour un étalement des loyers. Un travail est en cours pour réduire les charges. Jean-Pierre informe que l'équipe travaille actuellement pour le remplacement des professionnels qui partent en retraite, des propositions ont été faite pour palier l'arrivée tardive de la fibre.

**Question diverses posée par Mme Edwige Gonin** : des travaux sur les réseaux sont en cours, elle demande la possibilité de la réalisation d'un aménagement piéton, hors agglomération route de Sérézin. Ce point sera étudié en commission avec une prise en compte des déplacements doux.

**Stationnement** : Pierre et Martine FRANÇAIS ont fait remarquer que les règles de stationnement ne sont pas respecté par certains usagers au centre bourg.

**Fin de séance à 20 heures 50**